CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E57778** **VALABLE JUSQU'AU** **03/06/2027**

ÉDITÉ LE 18/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/01/1994

Raison sociale : SARL GRANGEOT

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 03/01/1994

Capital : 30 000

271 RUE DU TERTRE
ZONE COMMERCIALE LES MURGELOTS ET TRAVERSOTS
25700 MATHAY

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BELFORT 1994 B 40013

Siret : 393 663 125 00028

Code NACE : 4333Z

Numéro caisse de congés payés : 4303459-001

Assurance Responsabilité Travaux :
MAAF 125051189 X - MCE - 001

Assurance Responsabilité Civile :
MAAF 125051189 X 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 01/04/2026

Téléphone : 03 81 98 15 46 **Fax :** 03 81 90 19 93

Portable : 06 85 70 35 12

Responsabilité légale :
GRANGEOT ERIC GÉRANT(E) ASSOCIÉ(E) MAJORITAIRE

Site Internet : http://www.sarlgrangeot.fr

E-mail : sarlgrangeot@wanadoo.fr

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 272 979 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6222	Revêtements résilients PVC (Technicité confirmée)	2	21/02/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

18/05/2026 09:03

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.